

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 mars 2024  
Salle du conseil**

**Procès-verbal**

**Date de convocation :** 15 mars 2024

**Étaient présents :** Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, Adjoints ; Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Laurent BOSSOREIL, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

**Absent :** Néant

**Secrétaire de séance :** Damien CHARBONNIER.

**1) Vote des budgets primitifs 2024 :**

Le conseil municipal adopte les budgets primitifs à l'unanimité chacun (12 pour/0 contre/0 abstention)

BUDGETS PRIMITIFS 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
COMMUNE	1 358 172,28 €	1 358 172,28 €	1 233 173,11 €	1 233 173,11 €
LOTISSEMENT LA FONTAINE II	239 129,59 €	239 129,59 €	121 902 ,14 €	121 902,14 €
PHOTOVOLTAÏQUE	4 068,79 €	4 068,79 €	15 750,00 €	15 750,00 €
LOTISSEMENT LE LYS	323 542,00 €	323 542,00 €	336 617,00 €	336 617,00 €

**2) Fonds de Concours de Ruralité de Cholet Agglomération :** le conseil municipal accepte l'aide de 20 000 euros accordée pour les travaux de l'aménagement et sécurisation de la traversée du bourg et l'aide de 20 000 euros pour les travaux du Club House.

**3) Remplacement d'un agent en congé longue maladie :** le Centre de Gestion de Maine-et-Loire nous a proposé 3 candidats dont un seul profil correspondait à notre recherche. Cette personne n'a pas donné suite. Initiatives Emplois ou l'Agence Temporis nous proposent chacun un candidat, le conseil accepte d'adhérer à l'un ou l'autre organisme pour le remplacement de l'agent selon le profil recherché.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 18 avril 2024 à 20h00.**